

**DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT ETIENNE
MAIRIE DE SAINT APPOLINARD - 42520**



Nbr conseillers : 13
En exercice : 13
Présents : 8
Votants : 8
Quorum : 7

Date convocation : 18 Mars 2024

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 MARS 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le vingt-neuf du mois de mars à 20 heures se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Mme Annick FLACHER, Maire

Présents : FLACHER Annick, GERY Jacques, NAVEZ Marie-Louise, BLANC Emilie, CANET Véronique, CLUZEL Anthony, DEGAND Nathalie, DUPINAY Pierre,

Excusés : GRANGE Yves, GIRAUD Jean, ROUCHOUSE Muriel, LIMONE Julien, BARDY Benoît

Secrétaire de séance : GERY Jacques

N° 06 290324

OBJET : TEMPS SCOLAIRE – RENTREE 2024

Le Maire indique que l'avis du Conseil Municipal est requis par les services académiques de l'Education Nationale relativement à l'organisation du temps scolaire pour les trois prochaines années scolaires.

Le conseil a le choix entre :

- Continuer sur le mode actuel (dérogatoire)
Ou
- Revenir à la semaine de 9 $\frac{1}{2}$ journées

Le Maire informe le Conseil Municipal que lors du Conseil d'Ecole du 25 mars 2024, le maintien à la semaine de 8 $\frac{1}{2}$ journées a été voté à l'unanimité des membres présents.

Où cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents

- **DECIDE** de maintenir l'organisation actuelle sur 8 $\frac{1}{2}$ journées (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 16h30)

Fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus

**Le Secrétaire de séance
J. GERY**



**Le Maire
A. FLACHER**